

Alcohol and Gaming  
Commission of Ontario

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East  
Suite 200  
Toronto (Ontario) M2N 0A4

90, avenue Sheppard Est  
Bureau 200  
Toronto (Ontario) M2N 0A4



Tel./Tél. : (416) 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

## Rapport des commissaires en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Ajax Downs		
<b>Date</b>	Mercredi 18 mai 2022	<b>Heure de départ</b>	13 h 30
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses : 1 à 6 (Temp. : +14 °C) Ciel généralement nuageux Vent calme		
<b>État de la piste</b>	Rapide		
<b>Nombre de courses</b>	6		
<b>Retraits Vétérinaire :</b>	0	Commissaires : 0	Piste : 0

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Al T. Stiff	Fenton K. Platts (à distance)	Tyler W. Fines

### Bureau :

- Les commissaires ont discuté avec le nouveau jockey, Miguel Nicholls, au sujet du fait qu'il lui faut cinq montures avant de se voir attribuer le droit d'utiliser le fouet.
- Le directeur des courses, Mike Wilson, est présent.
- Dr Adam Chambers, le Directeur général des services vétérinaires est également présent aujourd'hui.

## Courses :

### Course 1

- Le #1, "Caraways Jenny Lane", (Miguel Nicholls), arrivé en 4<sup>e</sup> position, et le #2, "Im Aquick Corona", (Tony Phillips), arrivé en 2<sup>e</sup> position, se sont touchés au départ.

### Course 2

- Rien à signaler.

### Course 3

- "SW The Tempest", (Cassandra Jeschke), arrivé en 5<sup>e</sup> position, est parti lentement.

### Course 4

- Rien à signaler.

### Course 5

- Le #4, "Caraways jet Moon", (Miguel Nicholls), arrivé en 5<sup>e</sup> position, est parti de manière maladroite.

### Course 6

- **Enquête** des commissaires et avis de faute déposé par le jockey du #4, "Jessprimadonna", (Helen Vanek), arrivé en 2<sup>e</sup> position et placé en 1<sup>re</sup> position, contre le #3, "Had To Be Relentless", (Josh Scott), arrivé en 1<sup>re</sup> position et placé en 2<sup>e</sup> position. Approchant la ligne d'arrivée, le #3 arrive vers le #4 le poussant à se tourner vers l'intérieur. Les commissaires ont décidé que le contact avait fait en sorte que le #4 perde son élan et que la différence entre le #3 et le #4 soit de moins d'une tête pour déclarer le vainqueur de la course.

Le #3, a terminé la course en 1<sup>re</sup> position et a été placé en 2<sup>e</sup> position pour avoir provoqué l'obstruction au #4.

Un avis d'examen a été rendu au nom du jockey, Josh Scott, pour l'incident en question.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/N9-2BeGk3to>

**Paris : \$77,713**